

SAINT PRIVAT EN PÉRIGORD

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AOÛT 2021 A 20 H 30 A LA SALLE DES FETES DE SAINT ANTOINE-CUMOND

Etaient Présents (14) : Pascale ROUSSIE-NADAL, Rémy CHAUSSADE, Pierre de CUMOND, Denise RAGOT, Anne-Marie PIERRE, Cyril CONDEMINÉ, Christine CHARRIER, Christine VAYSSE, Jean-Louis VESSIERE, Maxime CLAIRAUD, Didier JACQUIN, Fabienne PICHOT, Marie-Christine MALBEC ANDRIEUX, Dominique RABOISSON.

Absents Excusés (5) : Alain LUCOT (a donné pouvoir à Dominique RABOISSON), Eric MONROUX (a donné pouvoir à Cyril CONDEMINÉ), Joëlle REYREL (a donné pouvoir à Pascale ROUSSIE-NADAL), Joëlle STRUFFERT (a donné pouvoir à Anne-Marie PIERRE) Hélène PRADIER.

Secrétaire de séance : Madame Fabienne PICHOT.

Madame le Maire procède à l'appel des membres du Conseil Municipal, constate que le quorum est atteint.

Le compte-rendu de la réunion du 11 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- TRAVAUX :

Réhabilitation de la maison rue du lavoir : demande de subvention à la Région

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune ne peut pas prétendre à une subvention de la Région au titre de la rénovation énergétique car elle est conditionnée au fait que deux logements doivent franchir deux catégories de classe énergétique après travaux et un des logements ne le permet pas.

Une subvention pourrait être accordée par la Région pour valorisation du bâti par dérogation d'un des critères.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à solliciter cette subvention auprès de la Région.

Mesure adoptée à l'unanimité.

Voirie : convention d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage – ATD 24

Dans le cadre du programme annuel de travaux de voirie, la Commune sollicite l'Agence Technique Départementale de la Dordogne afin d'être accompagnée pour l'exécution du Marché Public.

Le contenu de la mission comprend :

- l'assistance pour la préparation de la consultation de travaux,
- l'assistance pour la consultation et le choix de candidat.

La rémunération de l'ATD est fixée à 1440,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer la convention d'assistance technique à Maîtrise d'Ouvrage avec l'ATD.

- FINANCES :

Demande de subvention Association : Amicale de chasse – Saint Antoine-Cumond-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 150,00 € à l'amicale de chasse de Saint Antoine-Cumond.

Règlement Salle des fêtes : cas de désistement :

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer à 50,00 € le montant demandé à chaque location de salle des fêtes en cas de désistement dans les 2 mois avant la location, sauf cas exceptionnel.

Le chèque sera demandé le jour de la signature du contrat de location.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité la proposition de Madame le Maire.

- PERSONNEL :

Renouvellement contrat PEC

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat aidé d'un Agent Administratif Polyvalent arrive à son terme le 31 août 2021. Il y a possibilité de renouveler ce contrat aidé pour une durée de 6 mois dans les mêmes conditions.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte que ce contrat soit renouvelé et autorise Madame le Maire à le signer.

Recrutement contrat PEC

Madame le Maire propose de créer un poste en contrat aidé (Parcours Emploi Compétences), à compter du 16 août 2021 pour 20 heures par semaine au sein des services techniques.

L'aide apportée par l'Etat est de 80 %.

Après en avoir délibéré, Madame le Maire est autorisée à créer le poste par 8 Abstentions et 10 Pour.

- Convention Bibliothèque/Ecole :

Madame le Maire donne la parole à Madame Christine VAYSSE responsable de la Bibliothèque de Saint Privat des Prés qui présente au Conseil Municipal le contenu de cette convention qui a pour objet l'organisation et la participation des classes au service accueil de classes proposé par la bibliothèque municipale ainsi que les modalités pour les prêts de livres.

L'accueil des classes s'adresse à l'école publique de la commune.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante avec l'établissement scolaire.

- SMDE 24 : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public-2020 :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable.

Le rapport est à la disposition des administrés à la Mairie.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

- Demande d'urbanisme : délégation de signature.

Compte tenu du projet de Madame Pascale ROUSSIE-NADAL pour une demande d'urbanisme concernant des travaux sur sa propriété privée, le Conseil Municipal de la Commune doit désigner un membre autre que l'adjoint délégué à l'urbanisme pour prendre une décision au regard des documents présentés et pour les signer.

Madame Pascale ROUSSIE-NADAL ayant quitté la Salle, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne à l'unanimité, Monsieur Rémy CHAUSSADE pour statuer sur la demande d'urbanisme déposée par Madame Pascale ROUSSIE-NADAL et pour la signer.

Questions Diverses :

- La Fondation du Patrimoine et le Comice Agricole de Montpon remercient la Commune pour leur avoir attribué une subvention.
- Monsieur Jean-Louis VESSIERE signale un nid-de-poule important sur la route de Sauterrane.
- Sur proposition de Madame le Maire un conseiller municipal sera invité à la réunion du Lundi matin en fonction des sujets qui seront abordés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 00.

Diffusion :

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------|
| - Pascale ROUSSIE-NADAL | - Dominique RABOISSON |
| - Rémi CHAUSSADE | - Christine VAYSSE |
| - Denise RAGOT | - Alain LUCOT |
| - Pierre de CUMOND | - Joëlle STRUFFERT |
| - Anne-Marie PIERRE | - Éric MONROUX |
| - Cyril CONDEMINÉ | - Hélène PRADIER |
| - Fabienne PICHOT | - Christine CHARRIER |
| - Jean-Louis VESSIERE | - Didier JACQUIN |
| - Marie-Christine MALBEC ANDRIEUX | - Joëlle REYREL |
| - Maxime CLAIRAUD | |

